



HAL
open science

Qui sont les eurodéputés ?

Willy Beauvallet, Victor Lepaux, Sébastien Michon

► **To cite this version:**

Willy Beauvallet, Victor Lepaux, Sébastien Michon. Qui sont les eurodéputés ?. 2012, p.1-14. halshs-00782153

HAL Id: halshs-00782153

<https://shs.hal.science/halshs-00782153v1>

Submitted on 29 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qui sont les eurodéputés ?

Analyse statistique des profils des parlementaires européens (2004-2014) et de leurs transformations

par **Willy BEAUVALLET, Victor LEPAUX, Sébastien MICHON**

Groupe de sociologie politique européenne, CNRS, Université de Strasbourg

Willy BEAUVALLET est docteur en science politique, chercheur associé au Groupe de sociologie politique européenne à Strasbourg, chargé de cours à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, à l'Institut d'études politiques de Strasbourg et à l'université des Antilles et de la Guyane. Ses recherches portent sur la sociologie des élites et de l'action publique européenne. Sur ces thématiques, il a récemment publié : « The European Parliament and the politicisation of the European space – the case of the two port packages », in Mangenot M., Rowell J. (eds.), *Reassessing Constructivism. A Political Sociology of the European Union*, Manchester University Press, 2011.

Maison Interuniversitaire des Sciences Humaines d'Alsace

5 allée du Général Rouvillois CS 50008

67083 Strasbourg Cedex

willy.beauvallet@gmail.com

Victor LEPAUX est ingénieur d'étude au CNRS. Membre du Groupe de sociologie politique européenne, il gère notamment une base de données statistiques sur le personnel politico-administratif communautaire. Il a par ailleurs travaillé sur la population étudiante et l'offre de formation supérieure (OFIPE - Paris-Est / ODIMEF) et sur les pratiques culturelles.

Maison Interuniversitaire des Sciences Humaines d'Alsace

5 allée du Général Rouvillois CS 50008

67083 Strasbourg Cedex

victor.lepoux@misha.fr

Sébastien MICHON est chargé de recherche au CNRS, membre du Groupe de sociologie politique européenne. Ses recherches portent sur la sociologie des acteurs politiques et les processus de socialisation politique et européenne. Il a publié récemment avec Willy Beauvallet : « [Des eurodéputés "experts" ? Sociologie d'une illusion bien fondée](#) », *Cultures et conflits*, n°85-86, 2012, pp.123-138, et « Faire carrière au Parlement européen. Activation de dispositions et socialisation institutionnelle » in Georgakakis (Didier) (ed.), *Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, coll. « Etudes politiques », 2012, pp.13-42.

Maison Interuniversitaire des Sciences Humaines d'Alsace

5 allée du Général Rouvillois CS 50008

67083 Strasbourg Cedex

sebastien.michon@misha.fr

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

Résumé :

L'analyse d'une base de données constituée à partir des biographies de l'ensemble des parlementaires européens des deux dernières législatures – sixième (2004-2009) et septième (2009-2014) – permet d'explicitier les profils des eurodéputés et leur évolution. La mise en perspective des résultats obtenus avec ceux d'études sur des législatures antérieures met en exergue les transformations au cours des dernières législatures et plus largement depuis la première élection au suffrage universelle en 1979. Les résultats de l'enquête montrent que le mandat européen se stabilise et se présente, pour une fraction croissante d'élus, comme une voie d'accès à la profession politique. Plus qu'un espace pour des élus en fin de carrière venus chercher un dernier mandat, le Parlement européen apparaît comme un espace de professionnalisation politique pour une élite politique toujours plus internationalisée et féminisée.

Mots-clés : Parlement européen ; membres du Parlement européen ; élites européennes ; Sociologie des eurodéputés ; Carrière politique

Keywords: European Parliament; Member of European Parliament; European elites; Sociology of MEPs; Political Career Paths

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

Qui sont les eurodéputés ?

Analyse statistique des profils des parlementaires européens (2004-2014) et de leurs transformations

736 eurodéputés siègent actuellement au Parlement européen. Qui sont-ils ? Leur profil évolue-t-il ? L'analyse d'une base de données constituée à partir des biographies de l'ensemble des parlementaires européens des deux dernières législatures – sixième (2004-2009) et septième (2009-2014)¹ – permet de caractériser leur profil et de les comparer avec ceux d'autres élus. La mise en perspective des résultats obtenus avec ceux d'études sur des législatures antérieures² met en exergue les transformations au cours des dernières législatures et plus largement depuis la première élection au suffrage universelle en 1979. Les résultats de l'enquête montrent que le mandat européen se stabilise et se présente, pour une fraction croissante d'élus, comme un accès à la profession politique. Plus qu'un espace pour des élus en fin de carrière venus chercher un dernier mandat, le Parlement européen apparaît comme un espace de professionnalisation politique pour une élite politique toujours plus internationalisée et féminisée, et moins âgée³.

Renouvellement et stabilité relatifs

Avec 50 % de nouveaux entrants pour la 7^e législature, le renouvellement des élus est plus important au Parlement européen que dans la plupart des parlements nationaux : de 30 % à 40 % selon les élections à l'Assemblée Nationale française⁴, de 25 % à 30 % au Bundestag

¹ La base de données a été constituée par nos soins. Sont renseignés une pluralité d'indicateurs relatifs aux caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau et type de diplôme, profession antérieure), aux parcours politiques (type de mandats, caractéristiques de leur carrière), ainsi qu'aux investissements au sein de l'assemblée européenne (commissions dans lesquelles ils siègent, nombre de mandats et d'années passées au Parlement européen, exercice de positions de direction de l'assemblée).

² WESTLAKE (Martin), *Britain's Emerging Euro-Elite? The British in the Directly-Elected Parliament, 1979-1992*, Dartmouth, Aldershot, 1994 ; HIX, (Simon), LORD (Christopher), *Political Parties in the European Union, 1997*, London, Macmillan ; NORRIS (Pippa), FRANKLIN (Mark), "Social Representation", *European Journal of Political Research*, vol. 32 (2), 1997, pp. 185-210 ; SCARROW (Susan), "Political Career Paths and the European Parliament", *Legislative Studies Quarterly*, vol. 22, 1997, pp. 253-262 ; NORRIS (Pippa), "Recruitment into the European Parliament" in KATZ (Richard S.), WESSELS (Bernhard), (ed.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration*, Oxford, Oxford University Press, 1999, pp. 86-102 ; CORBETT (Richard), JACOBS (Francis), SHACKLETON (Michael), *The European Parliament*, Fourth Edition, John Harper Publishing, 2000 ; MATHER (Janet), "The European Parliament. A Model of Representative Democracy?", *West European Politics*, vol. 24 (1), 2001, pp. 181-201 ; VERZICHELLI (Luca), EDINGER (Michael), « A Critical Juncture? The 2004 European Elections and the Making of a Supranational Elite », *The Journal of Legislative Studies*, vol. 11 (2), 2005, pp. 254-274 ; MARREL (Guillaume), PAYRE (Renaud), « Des carrières au Parlement européen. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne*, n°18, 2006, pp. 69-104 ; BEAUVALLET (Willy), *Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et élective (1979-2004)*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université Robert Schuman de Strasbourg, 2007 ; NAVARRO (Julien), *Les députés européens et leur rôle*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009.

³ Cette étude s'appuie sur les compétences et les outils développés au sein du Groupe de Sociologie Politique Européenne à l'Université de Strasbourg (GSPE-PRISME UMR 7012 du CNRS). Elle s'inscrit dans un projet global de recherche qui vise à analyser la structuration des milieux communautaires, à partir des trajectoires et des positions des acteurs des institutions et des politiques européennes. Voir sur l'Internet les pages consacrées aux bases du GSPE : http://prisme.u-strasbg.fr/bases_gspe.htm

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

entre 1994 et 2002⁵. Cependant, par rapport aux années 1980, les eurodéputés tendent à démissionner moins fréquemment : au cours de la 5^e législature (1999-2004), moins de 15 % des députés européens démissionnent en cours de mandat (contre 24 % sous la première) ; pour la législature en cours, deux ans après l'élection de 2009, seuls 29 députés ont quitté l'assemblée (soit 4 % d'entre eux environ) ; en début de l'actuelle mandature, le pourcentage de démissions est également moins élevé que par le passé avec 2,2 % de désistements au cours des 18 premiers mois dont 0,7 % dès 2009 (contre 4,5 % pour la 5^e législature par exemple dont 3,2 % dès 1999). Leurs carrières s'inscrivent davantage dans la durée au sein de l'assemblée européenne, une partie non négligeable étant réélue plusieurs fois. La moitié des eurodéputés de l'actuelle législature ont déjà exercé un mandat européen : 28 % des députés effectuent un second mandat, 10,5 % un troisième et 10 % au moins un quatrième ; deux députés allemands sont membres de l'institution depuis la première législature (Hans-Gert PÖTTERING et Elmar BROK).

Tableau 1 : Part des eurodéputés réélus selon la législature⁶

Législature	% eurodéputés réélus
2 ^e	Non renseigné
3 ^e	51 %
4 ^e	42,5 %
5 ^e	46 %
6 ^e	53 %
7 ^e	49 %

En juillet 2011, les députés siègent au Parlement européen en moyenne depuis 5,9 ans. Cette longévité moyenne subit des distorsions selon la nationalité des élus. Les élus des quinze pays entrés dans l'UE avant 2004 ont une expérience presque deux fois plus longue que les représentants des nouveaux pays entrants (6,7 ans contre 3,7 ans en moyenne). Ceci étant, parmi eux, les différences ne sont pas négligeables. Les eurodéputés luxembourgeois, britanniques ou allemands présentent une plus grande longévité dans l'assemblée (respectivement 10,2 ans, 9,7 ans et 8,6 ans en moyenne) que leurs collègues italiens, danois, hollandais ou français (respectivement 4,7 ans, 4,9 ans, 5,4 ans et 5,9 ans). Ces dissemblances tiennent à des rapports différenciés aux élections européennes, à l'état des forces politiques au niveau national entre les partis les plus enclins à renouveler leur personnel politique et ceux qui valorisent l'expérience, enfin à la proximité avec le centre du jeu parlementaire. Les élus des groupes politiques les plus au centre de l'institution (PPE, SD, ALDE) présentent des longévités plus importantes que les élus EFD, GUE, voire NI. Font exception les membres du groupe ECR parmi lesquels se trouvent de nombreux élus issus du parti conservateur britannique.

Tableau 2 : Distribution du nombre d'années passées au Parlement européen selon le groupe politique et le pays d'élection

	Effectifs	Moyenne	Écart-type	Médiane	Minimum	Maximum
Groupe politique						
PPE	264	6,4	5,8	4	1	32

⁴ FRANCOIS (Abel), GROSSMAN (Emiliano), « Qui sont les députés français de la Ve République », *La vie des idées*, 21 janvier 2011 : <http://www.laviedesidees.fr/Qui-sont-les-deputes-francais-de.html>

⁵ MARREL (Guillaume), PAYRE (Renaud), *op. cit.*

⁶ Sources : pour les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e législatures : MARREL (Guillaume), PAYRE (Renaud), *op. cit.* et NAVARRO (Julien), *op. cit.* ; pour la 7^e : données des auteurs.

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

SD	185	5,9	5,3	2	1	27
ALDE	85	5,8	5,1	2	2	27
Verts	56	5,0	4,3	2	2	17
GUE	34	4,0	2,7	2	2	12
EFD	27	4,5	4,2	2	2	17
ECR	56	6,7	5,5	7	2	27
NI	29	5,2	6,4	2	1	27
Total	736	5,9	5,4	2	1	32
Pays d'élection						
France	72	5,9	5,6	2	2	27
Allemagne	99	8,6	7,3	7	2	32
Italie	72	4,7	4,8	2	2	22
Belgique	22	8,0	5,4	7	2	20
Pays-Bas	25	5,4	5,3	2	2	22
Luxembourg	6	10,2	7,5	11,5	2	22
Royaume-Uni	72	9,7	7,0	9	2	27
Irlande	12	7,1	5,1	7	1	17
Danemark	13	4,9	3,2	4	2	12
Espagne	50	6,7	5,1	7	2	20
Portugal	22	4,3	3,6	2	2	14
Grèce	22	3,6	3,1	2	2	12
Suède	18	4,9	2,8	7	2	10
Finlande	13	5,0	3,5	3	2	12
Autriche	17	6,5	5,1	7	1	15
Hongrie	22	4,4	2,7	4,5	1	7
Slovaquie	13	3,5	2,4	2	2	7
Pologne	50	3,9	2,5	2	1	7
Rep. Tchèque	22	4,7	2,5	7	2	7
Lituanie	12	3,3	2,3	2	2	7
Estonie	6	4,5	2,7	4,5	2	7
Lettonie	8	3,9	2,6	2	2	7
Slovénie	7	4,0	2,8	2	1	7
Malte	5	6,0	2,2	7	2	7
Chypre	6	3,7	2,6	2	2	7
Bulgarie	17	2,6	0,9	2	2	4
Roumanie	33	2,5	0,9	2	2	4
Total	736	5,9	5,4	2	1	32

Une voie de professionnalisation politique

Si dans les années 1980 beaucoup d'eurodéputés se caractérisent par une forte expérience politique nationale, dans les années 1990 et 2000, nombreux sont ceux pour qui le Parlement européen représente un accès à la profession politique : le mandat européen est souvent un premier mandat d'importance après un mandat local (28 % sur la 7^e législature, 25 % sur la 6^e) ou un tout premier mandat (35 % pour les deux législatures). C'est grâce à l'Europe qu'une part croissante de parlementaires européens accède à une position qui leur permet d'exercer une activité politique rémunératrice à plein temps.

Tableau 3 : Positions politiques antérieures des eurodéputés des 6^e et 7^e législatures

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

	6 ^e législature	7 ^e législature
	% / Total	% / Total
Mandat national (ministre et/ou parlementaire national)	41	37
Ministre	16	16
Parlement national	39	34
Mandat local hors mandat parlementaire (conseiller régional, départemental, maire, conseiller municipal)	46	47
Cumul mandat local avec mandat européen	15	13
PE premier mandat	35	35
PE premier mandat d'importance suite à mandat local	25	28

Législature après législature, les élus font moins souvent état d'une expérience parlementaire nationale : 45 % des eurodéputés de la première législature avaient déjà été membres de parlements nationaux, 35 % pour la 2^e (1984-1989), seulement 28 % pour la 5^e. Si cette proportion a progressé lors de la 6^e législature (39 % de l'ensemble des parlementaires), c'est notamment en raison des élus des pays des élargissements de 2004 et de 2007, plus souvent issus du centre de leur champ politique national. Cette proportion décroît à nouveau au cours de la 7^e législature (34%). Dans l'ensemble, les trajectoires politiques sont de moins en moins « nationales » et de plus en plus spécialisées sur l'Europe. Voie de professionnalisation politique, le Parlement européen est particulièrement investi par des élites intellectuelles, de plus en plus internationalisées et féminisées⁷.

De nombreux intellectuels

Les origines professionnelles des eurodéputés sont plutôt conformes à celles des personnels politiques⁸. Les parlementaires sont généralement issus des catégories supérieures de l'espace social⁹, avec une prédominance des professions intellectuelles supérieures (30 % environ) : les « professeurs et professions scientifiques » et les « professionnels de l'information, de la communication et du spectacle » (des anciens journalistes notamment). La présence importante de juristes et d'enseignants – spécialement du supérieur – n'est pas anodine dans l'espace communautaire, qui s'est historiquement construit sur le droit et la revendication d'une compétence experte¹⁰. À noter que 10 % des députés européens sont ici considérés comme des « professionnels de la politique » dans le sens où ils n'ont jamais (ou très peu) occupé un emploi dans un autre domaine d'activité. Plus jeunes que les autres députés (43 ans en moyenne), ils ont le plus souvent occupé des fonctions de collaborateur politique au sein d'un parti ou auprès d'un responsable politique ou d'un élu.

⁷ BEAUVALLÉ (Willy), MICHON (Sébastien), « L'institutionnalisation inachevée du Parlement européen. Hétérogénéité nationale, spécialisation du recrutement et autonomisation », *Politix*, vol. 23, n°89, 2010, pp. 147-172.

⁸ BEST (Heinrich), COTTA (Maurizio) (ed.), *Parliamentary representatives in Europe 1848-2000*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

⁹ NORRIS (Pippa), FRANKLIN (Mark), op. cit. ; HIX (Simon), LORD (Christopher), op. cit. ; NAVARRO (Julien), op. cit.

¹⁰ ROBERT (Cécile), « L'expertise comme mode d'administration communautaire. Entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance », *Politique européenne*, n°11, 2003, pp. 57-78 ; VAUCHEZ (Antoine), « Droit et politique », in BELOT (Céline), MAGNETTE (Paul), SAURUGGER (Sabine) (ed.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris, Economica, 2008, pp. 53-80.

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

Tableau 4 : Profession d'origine des eurodéputés de la 7^e législature

	Effectifs	%
Agriculteur	18	2,4
Artisan Commerçant	7	1,0
Chef d'entreprise	40	5,4
Haut fonctionnaire	40	5,4
Profession scientifique	122	16,6
Enseignant du secondaire	48	6,5
Prof. de l'information, de la communication, et du spectacle	77	10,5
Profession libérale	74	10,1
Cadre sup. privé	91	12,4
Cadre sup. public	33	4,5
Prof. intermédiaire	37	5,0
Employé	10	1,4
Ouvrier	3	,4
Professionnel de la politique	72	9,8
Total	672	91,3
Non renseigné	64	8,7
Total	736	100,0

Directement en lien avec l'investissement dans l'espace politique européen, une part non négligeable des parlementaires européens présentent une forme d'europanisation de leur trajectoire. *De facto*, les expériences en lien avec l'Europe ou les institutions européennes (poste dans la fonction publique européenne, élu national spécialisé dans les questions européennes, cadre du privé ou fonctionnaire en charge de dossiers européens, etc.) concernent un peu plus d'un élu sur trois (36 %). L'europanisation de la carrière est plus fréquente pour les élus des pays entrés dans l'UE en 2004 et 2007 (plus d'un élu sur deux contre moins d'un tiers pour les élus issus des Quinze) et pour les titulaires d'un doctorat.

Le niveau de diplôme, particulièrement élevé, confirme le profil à fort capital culturel d'une part importante des eurodéputés : sept sur dix ont réalisé des études supérieures¹¹ ; près d'un sur quatre a obtenu un doctorat (c'est moins que lors de la législature précédente mais davantage qu'auparavant) ; la part de titulaire d'un doctorat est particulièrement élevée par rapport aux parlementaires nationaux, notamment en France. Il a peu évolué au cours des dernières années, de même que les domaines de formation. Les parlementaires sont plus fréquemment diplômés en lettres et sciences humaines (26,5 %) et en droit (23,5 %). La part des élus issus des formations commerciales ou économiques, qui avait crû significativement entre 1999 et 2004¹², s'est quant à elle stabilisée (14 %).

Accompagnant l'internationalisation des marchés universitaires et des élites¹³, les eurodéputés font de plus en plus état de profils internationaux. Ainsi, 17 % des eurodéputés ont obtenu un diplôme dans un pays différent du leur. Cette évolution est notamment le fait des élus issus des pays des élargissements de 2004 et 2007 : c'est le cas de 28,5 % d'entre eux contre seulement 12,5 % des élus des quinze (soit un taux quasiment identique à celui observé parmi les députés de 1999). Ce sont également les eurodéputés issus de « petits » pays (Malte, Chypre, Bulgarie, Grèce, Luxembourg) dont les parcours de formation se sont peu ou prou

¹¹ Une proportion assez proche de celles des députés de l'Assemblée nationale en 2006 (80 %), cf. COSTA (Olivier), KERROUCHE (Eric), *Qui sont les députés ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 43 .

¹² NAVARRO (Julien), *op. cit.*

¹³ WAGNER (Anne-Catherine), *Les nouvelles élites de la mondialisation, une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

déroulés à l'étranger. Le passage par l'international et les institutions scolaires les plus prestigieuses en Europe ou aux États-Unis permet aux élites de « petits » pays de recevoir la même formation que les futures élites des « grands » pays, et par là d'acquérir des ressources distinctives, mobilisables dans les espaces nationaux et européens¹⁴.

Tableau 5 : Caractéristiques sociodémographiques des eurodéputés des 6^e et 7^e législatures

	6^e législature	7^e législature
Sexe	% / Total	% / Total
Homme	69	66
Femme	31	34
Total	100	100
Niveau diplôme		
< ou = bac	6	7
Bac+2	2	4
Bac+3/4	27	25
Bac+5	25	31
Doctorat	27	22
Non renseignés	13	10
Total	100	100
Profession		
Agriculteur	2	2
Artisan-commerçant	1	1
Patron, dir société	6	5
Haut fonctionnaire	6	5
Profession scientifique	18	17
Professeur du secondaire	8	7
Profession de l'information, de la communication et du spectacle	11	10
Profession libérale	9	10
Cadre supérieur du privé	12	12
Cadre supérieur du public	5	4
Profession intermédiaire	5	5
Employé	2	1
Ouvrier	0	0
Collaborateur politique (assistant parlementaire...)	NR	10
Non renseigné	17	9
Total	100	100
Diplôme étranger		
Dip étranger	12	17
Pas dip étranger	85	81

¹⁴ PANAYOTOPOULOS (Nikos), « Les 'grandes écoles' d'un petit pays. Les études à l'étranger : le cas de la Grèce », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 121/122, 1998, pp. 77-91.

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

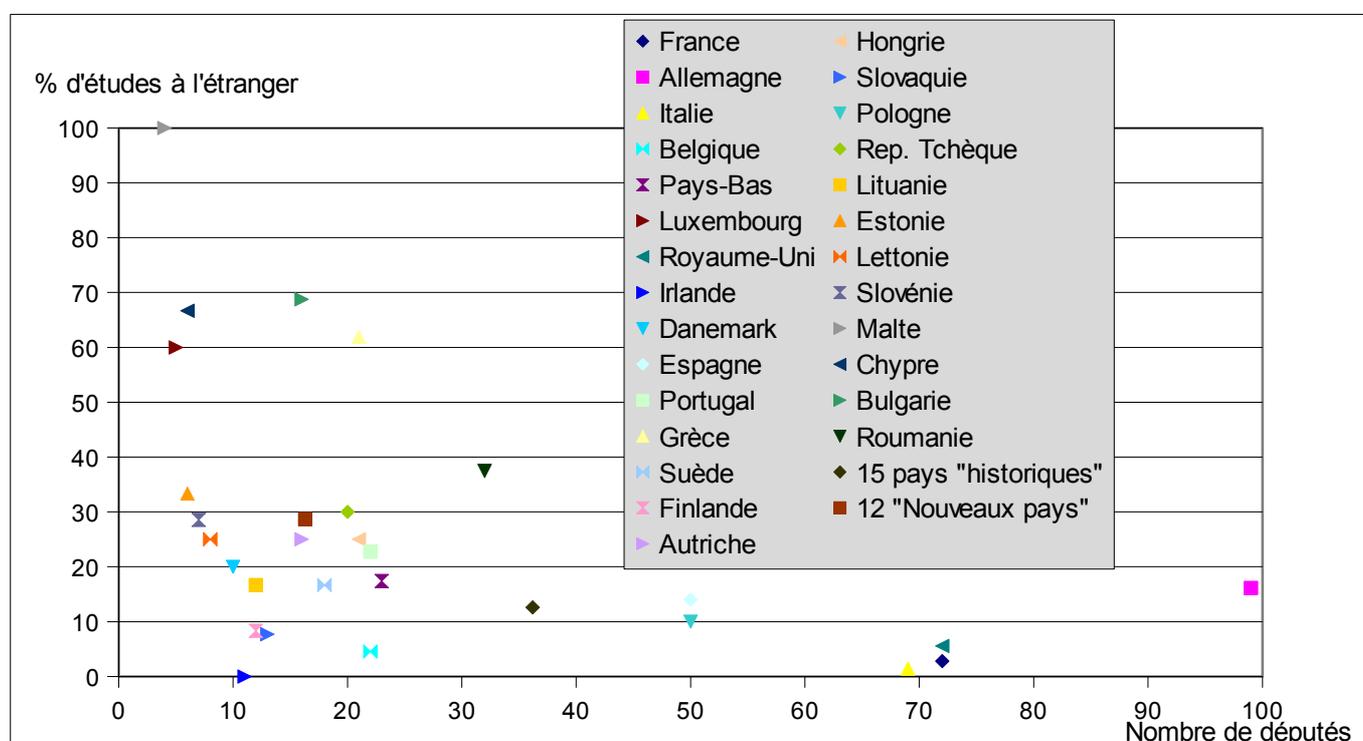
Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

Non renseigné	3	3
Total	100	100
Type diplôme		
Droit	20	20
Science politique	7	10
Économie	14	14
Sciences humaines	24	23
Sciences et techniques	11	15
Santé	5	5
Non renseigné	18	13
Total	100	100

Figure 1 : Part des eurodéputés de la 7^e législature titulaires d'un diplôme obtenu dans un autre pays que le leur selon le pays d'élection



Les types de diplômes obtenus varient selon le sexe, l'âge et la nationalité des élus. Les femmes ont ainsi plus souvent que les hommes suivi des études en sciences humaines ou en science politique (et dans une mesure moindre dans le domaine de la santé) et moins souvent en droit ou en sciences et techniques. On observe en outre que les élus les plus jeunes sont les plus diplômés en économie et en science politique, les moins diplômés en sciences et techniques. Ils sont aussi ceux qui ont le plus souvent suivi des études à l'étranger. Ce type d'expérience concerne également plus souvent les plus âgés des députés que les quinquagénaires (17,8 % des plus de 65 ans contre 12,9 % des 50-65 ans). Enfin, les élus des pays entrants, plus diplômés, ont davantage étudié l'économie, les sciences et techniques et la santé que le droit et les humanités.

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

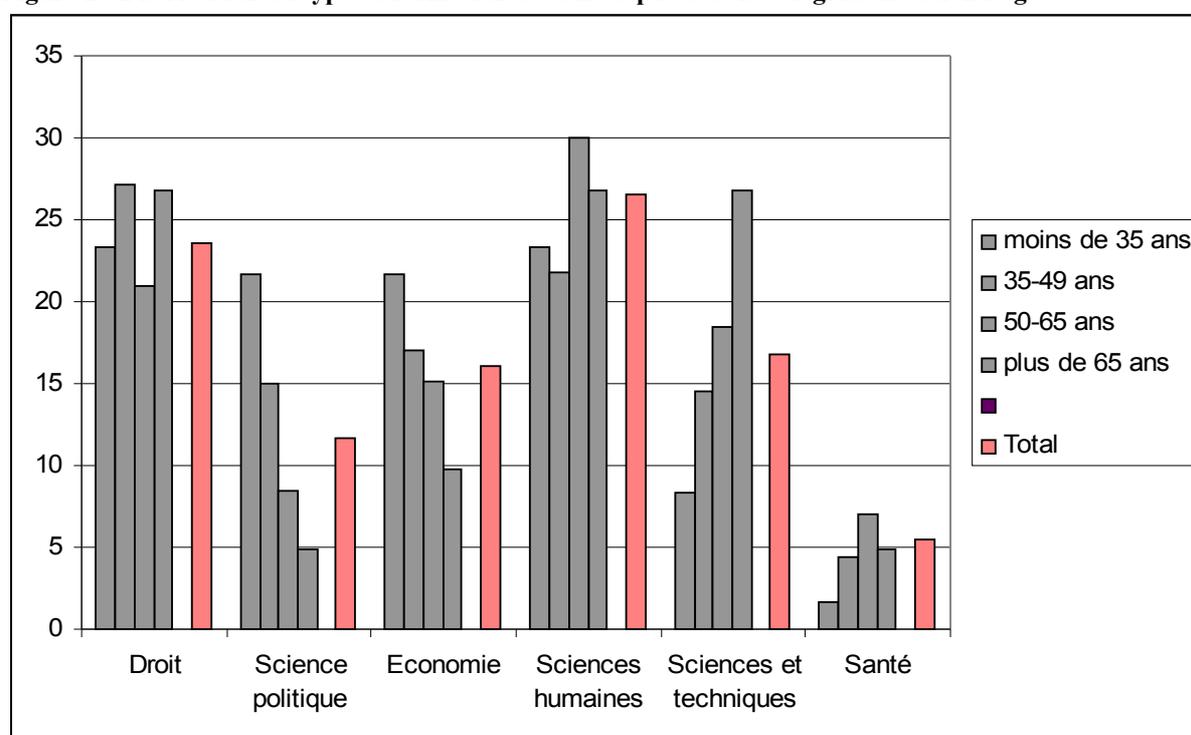
www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

Tableau 6 : Distribution du type de formation des eurodéputés de la 7^e législature selon le genre, l'âge et le pays d'élection

	Droit	Science politique	Économie	Sciences humaines	Sciences et techniques	Santé	Total
Genre							
Homme	26,7	9,4	16,8	22,4	20,2	4,6	100
Femme	17,6	15,8	14,5	34,4	10,4	7,2	100
Pays d'élection							
Quinze	26,1	11,1	14,3	29,2	14,5	4,9	100
Pays des élargissements de 2004 et 2007	17,6	12,8	20,2	20,2	22,3	6,9	100
Ensemble	23,5	11,6	16,0	26,5	16,8	5,5	100

Figure 2 : Distribution du type de formation des eurodéputés de la 7^e législature selon l'âge



Des parlementaires autour de 50 ans

Pour ce qui est de l'âge, les représentants européens ne font pas non plus exception par rapport aux autres professionnels de la politique¹⁵ : 51,2 ans en moyenne au moment de leur élection (âge médian de 53 ans, écart-type de 10,6 ans, étendue de 56 années allant de 25 à 81 ans). Ils apparaissent néanmoins un peu plus jeunes que de nombreux parlementaires nationaux (au 1er janvier 2012, l'âge moyen des députés de l'Assemblée nationale française est de 59 ans et 6 mois). La moitié d'entre eux a un âge compris entre 44 et 59 ans. C'est dans ces limites que se situent les âges moyens observés selon le pays d'origine : de 44,6 ans en

¹⁵ BEST (Heinrich), COTTA (Maurizio), *op. cit.*

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

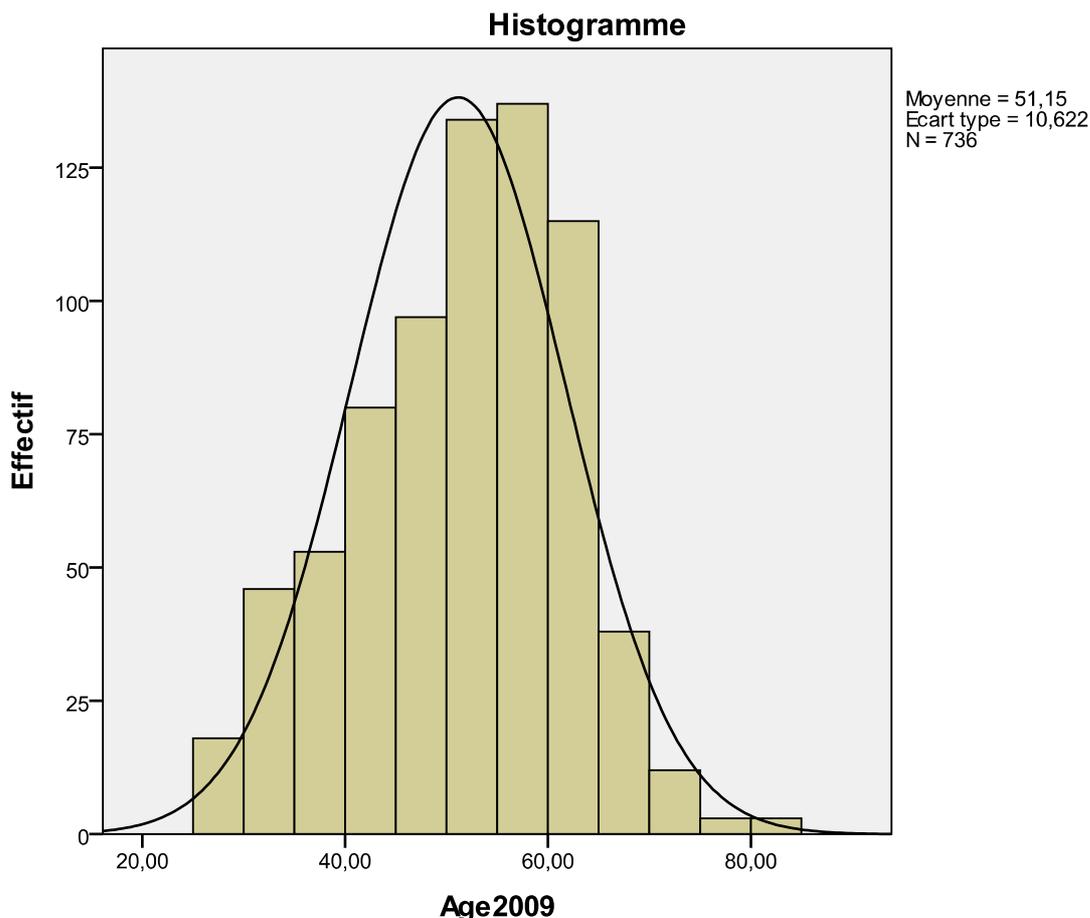
Bulgarie à 57,3 ans en Estonie et à Chypre. Leur profil *middle age* tempère le constat d'une assemblée européenne constituant une maison de retraite dorée, constat qui n'était pas infondé lors de la 1^{ère} législature et à un degré moindre lors de la 2^e¹⁶. Les élus issus des douze pays entrés dans l'UE en 2004 et 2007 sont un peu plus jeunes que ceux des Quinze (49,2 ans contre 51,9 ans en moyenne ; 49,8 % d'élus de moins de 50 ans contre 36,3 %), de même que les femmes (49,7 ans en moyenne contre 51,9 ans pour les hommes). Des différences sont également observables selon le groupe politique.

Tableau 7 : Distribution de l'âge en début de législature des eurodéputés de la 7^e législature selon le groupe politique

Groupe politique	Effectifs	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Minimum	Maximum
PPE	264	51,2	11,0	52	25	81
SD	185	51,9	9,8	53	27	77
ALDE	85	51,1	10,0	53	28	73
Verts	56	48,8	10,9	51	25	69
GUE	34	54,1	10,0	55	26	74
EFD	27	52,0	13,1	55	29	76
ECR	56	49,9	9,9	51	31	65
NI	29	48,9	12,3	50	26	81
Total	736	51,2	10,6	53	25	81

Figure 3 : Âge en début de législature des eurodéputés de la 7^e législature

¹⁶ CORBETT (Richard), JACOBS (Francis), SHACKLETON (Michael), *op. cit.*
 Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.
 Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.
www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917
 Article mis en ligne le 27/11/2012



De plus en plus de femmes

Une autre transformation concerne la féminisation. Plus importante qu'au sein de la plupart des Parlements nationaux (25,37 % en moyenne dans les pays de l'Union Européenne¹⁷), la proportion de femmes a doublé entre la première législature et les trois dernières : 16 % en 1979, 30 % en 1999, 31 % en 2004, 35 % en 2009. Si le Parlement européen est un des parlements les plus féminisés d'Europe¹⁸, la parité n'y est donc pas encore effective. Les variations sont très visibles entre les pays, marqueurs de différences propres aux espaces politiques nationaux. Seules les délégations suédoise et finlandaise rassemblent plus de femmes que d'hommes (respectivement 55,6 % et 61,5 %). A l'inverse, on compte moins d'une femme sur cinq au Luxembourg et en République Tchèque et aucune parmi les cinq représentants de Malte. Dans l'ensemble, les élus issus des pays des élargissements de 2004 et 2007 sont moins féminisés que ceux des Quinze (28% de femmes contre 37% parmi les élus issus des Quinze).

¹⁷ Source : « Femmes au sein des 27 Parlements nationaux (chambres basses ou uniques) », Fondation Robert Schuman, 26 septembre 2012
: http://www.robert-schuman.eu/doc/femmes_en_europe.pdf, consulté le 21 novembre 2012.

¹⁸ BEAUVALLET (Willy), MICHON (Sébastien), « Les femmes au Parlement européen : effets du mode de scrutin, des stratégies et des ressources politiques. L'exemple de la délégation française », *Revue suisse de science politique*, vol. 14 (4), 2008, pp. 663-690.

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

Tableau 8 : Répartition hommes-femmes selon le pays d'élection (classement décroissant sur le % de femmes)

	Homme	Femme	ENSEMBLE
Finlande	38,5 %	61,5 %	100,0 %
Suède	44,4 %	55,6 %	100,0 %
Estonie	50,0 %	50,0 %	100,0 %
France	52,8 %	47,2 %	100,0 %
Danemark	53,8 %	46,2 %	100,0 %
Pays-Bas	56,0 %	44,0 %	100,0 %
Slovénie	57,1 %	42,9 %	100,0 %
Espagne	60,0 %	40,0 %	100,0 %
Slovaquie	61,5 %	38,5 %	100,0 %
Lettonie	62,5 %	37,5 %	100,0 %
Allemagne	62,6 %	37,4 %	100,0 %
Belgique	63,6 %	36,4 %	100,0 %
Portugal	63,6 %	36,4 %	100,0 %
Hongrie	63,6 %	36,4 %	100,0 %
Autriche	64,7 %	35,3 %	100,0 %
Irlande	66,7 %	33,3 %	100,0 %
Grèce	68,2 %	31,8 %	100,0 %
Royaume Uni	69,4 %	30,6 %	100,0 %
Roumanie	69,7 %	30,3 %	100,0 %
Bulgarie	70,6 %	29,4 %	100,0 %
Lituanie	75,0 %	25,0 %	100,0 %
Pologne	78,0 %	22,0 %	100,0 %
Italie	79,2 %	20,8 %	100,0 %
Rép Tchèque	81,8 %	18,2 %	100,0 %
Luxembourg	83,3 %	16,7 %	100,0 %
Chypre	83,3 %	16,7 %	100,0 %
Malte	100,0 %	0,0 %	100,0 %
ENSEMBLE	65,6 %	34,4 %	100,0 %

Le recrutement politique à l'Europe s'est donc diversifié et spécialisé. Délaissé par les élites nationales, le mandat a été saisi par des personnels dont les profils sociopolitiques rendaient improbable la conquête de positions politiques centrales et qui ont trouvé au niveau européen un espace alternatif de professionnalisation politique. En accroissant les rétributions potentielles de la présence à Strasbourg en termes de ressources politiques, le renforcement des pouvoirs constitutionnels du Parlement¹⁹ a favorisé ce processus. De fait, outre l'indemnité parlementaire (dans le cadre du statut unique en vigueur pour la 7^e législature, la

¹⁹ Sur ces évolutions institutionnelles, cf. COSTA (Olivier), « Le Parlement européen dans le système décisionnel de l'Union européenne : la puissance au prix de l'illisibilité », *Politique européenne*, n°28, 2009, pp. 129-155.

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012

rémunération mensuelle est, en 2011, de 7 956,87 euros avant imposition), les parlementaires européens disposent d'une indemnité mensuel de 21 209 euros pour recruter des collaborateurs, qui travaillent à leur positionnement sur divers espaces politiques (européens, mais aussi locaux et nationaux)²⁰. Les variations dans le recrutement des eurodéputés s'accompagnent d'une autonomisation du fonctionnement interne de l'institution et de son gouvernement²¹. Progressivement, ce sont les acteurs les plus professionnalisés à l'Europe et les plus dotés en ressources politiques internes qui s'imposent aux positions de direction de l'institution.

²⁰ MICHON (Sébastien), « Assistant parlementaire au Parlement européen : un tremplin pour une carrière européenne », *Sociologie du travail*, vol. 50, n°2, 2008, pp. 169-183

²¹ BEAUVALLET (Willy), MICHON (Sébastien), « L'institutionnalisation inachevée du Parlement européen... », *op. cit.*

Les idées ou opinions du présent article sont l'expression d'une réflexion personnelle à vocation universitaire. Elles n'engagent que leur auteur, et en aucun cas l'institution à laquelle il appartient.

Copyright : Études européennes. La revue permanente des professionnels de l'Europe.

www.etudes-europeennes.eu - ISSN 2116-1917

Article mis en ligne le 27/11/2012